

PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 888-2023**

**LUNDI 24 AVRIL 2023 À 19 H 30**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 888-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 150-2005 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 23-13382 à sa séance ordinaire du 27 mars 2023, du projet de règlement numéro **888-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 concernant l'hébergement touristique et les usages résidentiels au centre-ville**, tiendra une assemblée publique de consultation le **24 avril 2023** à compter de **19 h 30** dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

Que ce projet de règlement a pour effet :

- **D'actualiser les dispositions relatives à l'hébergement touristique suite aux modifications de la loi provinciale sur l'hébergement touristique.**

**Les établissements de résidence principale et les résidences de tourisme (location à court terme d'un logement, d'une maison ou d'un chalet) seront considérés comme des usages résidentiels.**

- **Favoriser l'ajout de logements au centre-ville en retirant l'obligation de fournir du stationnement pour les usages résidentiels au centre-ville et en autorisant un étage supplémentaire dans les zones du centre-ville situées le long de la 1<sup>re</sup> Avenue, de la 118<sup>e</sup> Rue à la 125<sup>e</sup> Rue.**

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à [greffe@saint-georges.ca](mailto:greffe@saint-georges.ca).

**Donné à Saint-Georges,  
ce 5<sup>e</sup> jour d'avril 2023.**



**M<sup>e</sup> Isabelle Beaulieu, notaire  
Greffière**